



LE CONSEIL SÉCURITÉ

Le Domontois - Novembre 2020

Le conseil sécurité... Faux policiers ou faux techniciens, vraies arnaques !

Techniciens ou policiers, difficile de savoir si la personne qui vient de sonner à votre porte est bien celle qu'elle affirme être. Des individus profitent parfois de la bienveillance de leurs interlocuteurs pour pénétrer chez eux et dérober objets, bijoux ou argent. Et ça n'arrive pas qu'aux autres. Quelques conseils pour bien réagir en cas de doute.

Avez-vous déjà entendu parler des vols dits par « *fausse qualité* » ? Ce phénomène, apparu voilà quelques années, est l'un des fléaux auxquels doit faire face la Gendarmerie. Lors du dépôt de plainte, l'histoire est toujours la même. Plusieurs hommes se présentant comme policier, agents des eaux, de l'électricité ou du gaz, sonnent chez un habitant, prétextant un problème dans le quartier. Objectif : pénétrer dans le domicile de leur cible. Pendant que l'un des individus distrait le propriétaire, un second fouille discrètement le logement à la recherche d'objets,

de bijoux ou d'argent. « *Dans le cas d'un faux agent des eaux par exemple, l'un des individus peut lui-même créer une fuite afin de justifier son intervention* », explique le Major Delsart, Adjoint au Commandant d'unité de la Gendarmerie de Domont. Comme ses collègues, il est régulièrement confronté à des Domontois victimes de ces réseaux particulièrement bien organisés, qui ciblent en priorité des seniors. Le mode opératoire peut varier, mais le résultat reste hélas toujours le même. Le temps de se rendre compte de la supercherie, les voleurs ont déjà

pu s'éclipser. « *Il existe une autre variante où le faux policier prétend venir interpellé le faux plombier* », souligne le militaire. Dans ce cas, « *l'agent* » tient à vérifier que rien n'a été volé et se fait indiquer l'endroit où sont cachés les objets de valeur... dont il dérobe une partie.

Quelques bons réflexes pour se prémunir

S'il est toujours difficile de se protéger à 100 % de ce type d'escroquerie, il est possible de réduire les chances de se faire surprendre. L'idéal est déjà d'accepter que, peu importe son âge, il est toujours possible d'être concerné. Si un individu suspect sonne chez vous, il est censé être en mesure de vous présenter une carte professionnelle ou un justificatif prouvant sa qualité. Le simple fait de demander ce type d'élément suffit parfois à faire partir un interlocuteur mal intentionné. Dans le

cas contraire, ne laissez jamais entrer un individu chez vous sans preuve. Il peut également être utile de se poser certaines questions en cas de doute. En effet, un plombier ne viendra par exemple jamais chez vous si vous ne l'avez pas appelé. De la même manière, Domont étant en zone Gendarmerie, il serait exceptionnel qu'un agent de la Police Nationale vous sollicite. Si les forces de l'ordre se présentent à votre porte, vos interlocuteurs ne seront que rarement en civil mais systématiquement porteur d'une carte professionnelle (format carte de crédit).

L'absence d'uniforme peut donc aussi vous mettre la puce à l'oreille. Dans tous les cas, n'hésitez pas à composer le 17, et surtout, ne donnez jamais l'emplacement de vos objets de valeur. Enfin, dernier conseil qui paraît inutile tant il est de bon sens : n'oubliez pas de fermer votre porte à clé !



ÉTRENNES : GARE AUX FAUX ÉBOUEURS

La fin d'année approchant, les incontournables éboueurs vont peut-être sonner chez vous pour vous proposer des calendriers à quelques euros. L'arnaque est connue mais continue à faire des victimes tous les ans. Des individus, souvent équipés d'un gilet jaune pour être crédibles, continuent d'user de ce stratagème afin de soutirer de l'argent aux riverains. Problème, le Sigidurs, syndicat en charge de la collecte des déchets à Domont, interdit formellement à ses prestataires toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de pénalités. Il s'agit donc d'une forme d'escroquerie ! Pas d'inquiétude, en revanche, avec votre facteur, dont vous connaissez le visage, ou les pompiers qui viennent vous rendre visite. Vous pouvez leur donner sans aucun problème (contre remise d'un reçu).